



AR Prefecture

005-200034502-20241209-2024_103-DE
Reçu le 11/12/2024

Extrait du registre des
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

Séance du 9 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre le neuf du mois de décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du trois décembre deux mille vingt-quatre sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents : 17

Mme Manon ATHENOUR, M. Roland BERNARD, M. M. Marie-Noëlle CHAIX, Mme Emilie DROUHOT, Mme Marie FESTA, M. Fabien FERRARO, M. Frédéric GAILLAND, M. Dominique GOURY, Michaël GAUME, M. Christian GONSOLIN, M. Rémy GONSOLIN, M. Jean-Marie GUEYDAN, Mme Nathalie LAJKO, Mme Virginie LE TOUMELIN, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, M. Bruno SEBBAN.

Etaient absents : 2

Mme Aurélie DESSEIN et Mme Nelly MARY.

Etaient absents et représentés : 1

Mme Aurélie DESSEIN, ayant donné pouvoir à M. Frédéric GAILLAND.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

Tarifs communaux 2025

Monsieur le Maire

Rappelle à l'assemblée délibérante que la fixation des tarifs des services publics municipaux relève de la compétence du Conseil municipal. La proposition est faite de traduire l'ensemble des tarifs sur une même délibération. Ces tarifs seront applicables au 1^{er} janvier 2025.

	2022	2023	2024	2025	Variations
TARIFS CIMETIERES					
Concessions					
Emplacement simple	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	0%
Emplacement double	2 400,00 €	2 400,00 €	2 400,00 €	2 400,00 €	0%
Columbarium et autres					
Case columbarium	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €	0%
Jardin du souvenir	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	0%
TARIFS DES DROITS DE PLACE					
Commerces non sédentaires					
Cirque, chapiteau (par présentation)	50,00 €	50,00 €	50,00 €	55,00 €	10%
Spectacle en mairie	25,00 €	25,00 €	25,00 €	28,00 €	12%
Brocante	110,00 €	110,00 €	110,00 €	121,00 €	10%
Camion outillage	25,00 €	25,00 €	25,00 €	28,00 €	12%
Fête foraine (ml/semaine)	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,50 €	10%
Camion pizza et food truck (à l'année)	250,00 €	250,00 €	250,00 €	275,00 €	10%
Marchés					
Abonnement annuel (par ml pour l'année)	60,00 €	60,00 €	62,00 €	62,00 €	0%



AR Prefecture

005-200034502-20241209-2024_103-DE
Reçu le 11/12/2024

Abonnement été du lundi et/ou jeudi (par ml pour la période de mi-juin à mi-septembre N)	30,00 €	30,00 €	40,00 €	40,00 €	0%
Passager été (par ml et par marché) de mi-juin à mi-septembre N	3,50 €	3,50 €	5,00 €	5,00 €	0%
Passager Hors saison (par ml)	2,00 €	2,00 €	2,50 €	2,50 €	0%
Raccord électrique (par marché) inférieur à 1500 watts	1,00 €	1,00 €	1,50 €	1,50 €	0%
Raccord électrique grande consommation (par marché) Liaison chaude (de 1500 watts à 7000 watts) Place limité (privilège abonné) pas de dépassement toléré	1,00 €	1,00 €	10,00 €	10,00 €	0%

Droits de stationnement					
Emplacement taxi (par place)	91,47 €	91,47 €	100,00 €	100,00 €	0%

Droits de voirie					
Terrasse (au m ² - droit annuel)	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,50 €	10%
Etal magasin (au m ² - droit annuel)	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,50 €	10%
Présentoir magasin (unité - droit annuel)	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,50 €	10%

Permission de voirie					
Droits temporaires: occupation du domaine public (échafaudages, installations de chantier, dépôt de matériaux ou de bennes, ...)					0%
Le mètre carré /jours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5,00 €	0%

TARIFS DES LOCATIONS

Stade de football du Roure y/c des vestiaires					
Associations sportives à but non lucratif détenteur d'une convention de mise à disposition avec la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%
Structures publiques, parapubliques, administrations, établissements scolaires - Tarif à l'heure détenteur d'une convention de mise à disposition avec la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur		0,00 €	16,00 €	16,00 €	0%
Autres (associations, sociétés, ...) - Tarif à l'heure		40,00 €	40,00 €	40,00 €	0%

Boulodrome couvert					
Associations sportives à but non lucratif détenteur d'une convention de mise à disposition avec la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%
Structures publiques, parapubliques, administrations, établissements scolaires - Tarif à l'heure détenteur d'une convention de mise à disposition avec la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur		0,00 €	16,00 €	16,00 €	0%
Autres (associations, sociétés, ...) - Tarif à l'heure		40,00 €	40,00 €	40,00 €	0%

Petit gymnase					
Associations sportives à but non lucratif détenteur d'une convention de mise à disposition avec la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%
Structures publiques, parapubliques, administrations, établissements scolaires - Tarif à l'heure détenteur d'une convention de mise à disposition avec la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur		0,00 €	16,00 €	16,00 €	0%
Autres (associations, sociétés, ...) - Tarif à l'heure		40,00 €	40,00 €	40,00 €	0%



AR Prefecture

005-200034502-20241209-2024_103-DE
Reçu le 11/12/2024

Salles communales						
Salle de la mairie, salles Lesdiguières, salle des Gentillons, Maison blanche						
Associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général sous réserve que l'objet de l'occupation n'ait pas une vocation commerciale						
Créneau 2H00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%
Créneau 4H00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%
Créneau 8H00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%
Créneau 12H00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%
Organismes publics, collectivités, institutions y/c les écoles, collèges et lycées, collectifs						
Créneau 2H00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%
Créneau 4H00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%
Créneau 8H00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%
Créneau 12H00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%
Particuliers, sociétés privées, syndicats de copropriété, associations dont les activités présentent un objet commercial						
Créneau 2H00	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	0%
Créneau 4H00	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	0%
Créneau 8H00	90,00 €	90,00 €	90,00 €	90,00 €	90,00 €	0%
Créneau 12H00	120,00 €	120,00 €	120,00 €	120,00 €	120,00 €	0%
Compléments						
Forfait ménage complémentaire	70,00 €	70,00 €	70,00 €	70,00 €	70,00 €	0%
Forfait casse, disparition de matériel	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €	0%
Forfait perte de clé	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	0%

TARIFS DES PRODUITS FORESTIERS

Affouage						
Coupe d'affouage	65,00 €	65,00 €	65,00 €	72,00 €		11%

TARIFS DES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Restauration scolaire - Tarif par repas						
QF jusqu'à 399	3,00 €	3,50 €	4,00 €	4,00 €		0%
QF de 400 à 699	3,50 €	4,00 €	4,50 €	4,50 €		0%
QF de 700 à 999	4,00 €	4,50 €	5,00 €	5,00 €		0%
QF de 1000 à 1299	4,50 €	5,00 €	5,50 €	5,50 €		0%
QF supérieur ou égal à 1300	5,00 €	5,50 €	6,00 €	6,00 €		0%
Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) sans fourniture de repas	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €		0%

Garderie périscolaire - Tarif par tranches (hors midi et mercredi)						
QF jusqu'à 399	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €		0%
QF de 400 à 699	1,10 €	1,10 €	1,10 €	1,10 €		0%
QF de 700 à 999	1,30 €	1,30 €	1,30 €	1,30 €		0%
QF de 1000 à 1299	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €		0%
QF supérieur ou égal à 1300	1,70 €	1,70 €	1,70 €	1,70 €		0%
Garderie périscolaire - Tarif mercredi matin						
QF jusqu'à 399	7,00 €	7,00 €	7,00 €	7,00 €		0%
QF de 400 à 699	7,00 €	7,00 €	7,00 €	7,00 €		0%
QF de 700 à 999	7,00 €	7,00 €	7,00 €	7,00 €		0%
QF de 1000 à 1299	7,00 €	7,00 €	7,00 €	7,00 €		0%
QF supérieur ou égal à 1300	7,00 €	7,00 €	7,00 €	7,00 €		0%
Garderie périscolaire - Tarif mercredi journée						
QF jusqu'à 399		13,00 €	13,00 €	13,00 €		0%
QF de 400 à 699		13,50 €	13,50 €	13,50 €		0%



AR Prefecture

005-200034502-20241209-2024_103-DE
Reçu le 11/12/2024

QF de 700 à 999	14,00 €	14,00 €	14,00 €	0%
QF de 1000 à 1299	14,50 €	14,50 €	14,50 €	0%
QF supérieur ou égal à 1300	15,00 €	15,00 €	15,00 €	0%

Aide aux devoirs - Tarif par séance				
Service de 30 min par groupe de 7 à 10 enfants	0,50 €	0,50 €	0,50 €	0%

TARIFS DES TRAVAUX ET MISE A DISPOSITION DE MATERIEL

Main d'œuvre - Tarif à l'heure					
Mise à disposition d'un agent communal	38,00 €	38,00 €	38,00 €	45,00 €	18%
Mise à disposition de matériel pour des travaux - Tarif à la journée (Pas de mise à disposition sans chauffeur)					
Minipelle	120,00 €	120,00 €	120,00 €	132,00 €	10%
Epareuse	80,00 €	80,00 €	80,00 €	88,00 €	10%
Chargeur	80,00 €	80,00 €	80,00 €	88,00 €	10%
Unimog	80,00 €	80,00 €	80,00 €	88,00 €	10%
Tracteurs	80,00 €	80,00 €	80,00 €	88,00 €	10%
Lindner - Bonetti	80,00 €	80,00 €	80,00 €	88,00 €	10%
Balayeuse et aspiratrice	80,00 €	80,00 €	80,00 €	88,00 €	10%
Télescopique	80,00 €	80,00 €	80,00 €	88,00 €	10%

TARIFS MEDIATHEQUE

Adhésion					
Adhésion tous publics	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de fixer les tarifs sur les différents services municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :

ARTICLE 1. Approuver les tarifs des services municipaux pour une application au 1^{er} janvier 2025.

ARTICLE 2. Autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Membres en exercice :	19	Pour :	18
Membres présents :	17	Abstention :	0
Membres représentés :	1	Contre :	0

Transmis en Préfecture le : **11 DEC. 2024**
Affiché ou publié le : **11 DEC. 2024**

Ainsi fait et délibéré le 9 décembre 2024
Pour copie conforme

Le Maire

Laurent DAUMARK